

Avis de constitution

SOCIETE « DAHER FINANCIAL PROJECT AFRICA » en abrégé « D.F.P AFRICA »

Siège Abidjan, Treichville, AVENUE 11 IMMEUBLE
ATHENA ETAGE 3, Lot 14, Ilot 20107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAHER FINANCIAL PROJECT AFRICA » en abrégé « D.F.P AFRICA »

Objet : CONSTRUCTION; TRAVAUX PUBLICS;
AMENAGEMENTS ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, AVENUE 11 IMMEUBLE
ATHENA ETAGE 3, Lot 14, Ilot 20107

Dirigeant(s) Mme ABOU-KHOUDOUD EPOUSE DAHER LAMIA (GÉRANT), M DAHER TALAL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03582 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47348/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

